

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 48

Artikel: On père prudeint
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'œuvre à 9 heures du soir. L'espoir et la joie doublaient ses forces ; à peine s'accordait-il le temps d'avaler de temps en temps quelques gorgées de pipquette. Au petit jour, il se présentait exténué, ruisseant de sueur, au père Sami qui se levait, le priant de venir constater que sa besogne était achevée. Le vieux ne parut ni enthousiaste d'un tel tour de force, ni reconnaissant ; il dit seulement : « Eh ! bien, ça te fera une journée de plus, voilà tout. »

— Et votre promesse ?

— As-tu été assez bête pour ne pas comprendre la plaisanterie ?

A ces mots, cyniques et cruels, Etienne devint livide, battit l'air de ses bras, et tomba lourdement sur la terre.

Il était mort.

Dès lors, chaque nuit de clair de lune, le bruit de la faulx qu'on aiguise, alternant avec celui de la faulx qui tranche l'herbe, se fit entendre autour de la demeure de Sami. Celui-ci, tourmenté de remords, ne put supporter ce reproche éloquent de sa victime ; il quitta son domaine, mais ne réussit jamais à l'affrmer ; personne non plus ne voulut louer cette maison, qui tomba de vétusté. Louise mourut deux ans après son ami, le chagrin l'ayant minée sourdement.

Telle fut la légende racontée aux jeunes Lausannois, qui s'en retournèrent encore plus pensifs que la veille, partagés entre le parti-pris de ne pas croire aux revenants, et le désir de trouver une explication naturelle à ce qui ne leur était point encore expliqué.

Sophie TROTTEVILLE.

Un déjeuner de chasseur.

C'était en septembre dernier. Deux gendarmes en tournée aperçurent, à quelque distance de Bussigny et sur la lisière d'un bois, un homme qui portait un fusil et qui semblait vouloir se soustraire à leurs regards. Croyant avoir affaire à un braconnier, ils s'approchènt à pas précipités. De son côté, le soi-disant braconnier entre dans la forêt et disparaît aux yeux des gendarmes, qui redoublent de vitesse. Ceux-ci le poursuivent ainsi sans succès pendant plus de demi-heure, au milieu des fourrés. — Tout à coup, ils l'aperçoivent, et croient enfin mettre la main sur leur proie. Mais notre homme, qui est jeune, vigoureux, et excellent gymnaste, avise un grand arbre, et, avec l'agilité d'un singe, grimpe jusqu'à la cime.

— Descendez - donc, monsieur, s'écrie un des gendarmes.

Pas de réponse. Et les deux représentants de la force publique jurent alors de ne point quitter la place. Sans s'émouvoir, le chasseur tire de sa carriasse un morceau de pain et la moitié d'un poulet froid, puis commence un frugal déjeuner, qu'il arrose de temps en temps du contenu de sa gourde.

Les gendarmes, ébahis, commencent à perdre courage ; mais l'idée d'abandonner une si belle capture leur rend bientôt toute leur énergie. L'un d'eux, le plus jeune, se décide à agir, et, se servant de ses deux mains et des épaules de son camarade,

arrive péniblement jusqu'au chasseur sans que celui-ci fasse mine de défendre la place.

« Au nom de la loi, votre permis ! » dit le gendarme en saisissant le chasseur au collet.

Ce dernier tire son permis de sa poche et le présente gracieusement.

— Mais... il est en règle ! s'écrie le gendarme fureux.

— Je le sais bien, dit l'autre avec calme.

— Alors, pourquoi vous sauviez-vous ?

— Est-ce que je vous ai dit de me suivre ?

— Pourquoi grimpiez-vous sur cet arbre ?

— Est-ce que je vous ai dit d'y monter ? Moi, je viens déjeuner ici tous les matins, c'est mon plaisir.

— Mais il fallait nous le dire.

— Vous ne me l'avez pas demandé.

— C'est vrai, répond Pandore, et, pour se consoler de leur mésaventure, les deux gendarmes allèrent boire un verre à l'auberge de Bussigny, où ils jouèrent au binocle un litre de petit blanc.

On père prudeint.

— Tot parâi, Sami, quand on a dâi valets on a bin dâo bounheu d'êtrè ein Suisse et na pas ein France po ne pas que clliâo pourro z'einfants séyont d'obedzi d'allâ teri ào soo, coumeint cein sè fasâi lè z'autro iadzo, po savâi se saront troupiers oï ào na, kâ l'est on rudo afférè dè cheintrè cauquon dè sa famille s'ein allâ ào diablio pè lo Tonquien sè férè escocifyi pè lè sauadzo ào mémameint sè tapâ contrâ lè z'hurlans, sein savâi se ne sè farâ pas escarfailli et éterti ào se reveindrâ tot estraupiâ po lo restant dè sè dzo, tandi que tsi no lè simplio sordâ ne font què dè passâ on écoula et dè férè on rassemblieint, iô n'ia rein à risquâ, et tot est de. Mâ dein clliâo pays iô sont adé à niézi et à batailli, on est adé ein cousin dè sè vairè émelluâ on bio matin su lo champ dè bataille.

— Ah ! l'est bin veré, cein que te dis quie, Dani, et se y'été Français, et que mon valet dussè férè lo servîço militéro dein lè z'arméiès, tatséré dè lo férè recrutâ dein cein que lâi diont la marina, que c'est dâi troupiers que vont ein liquiettes, kâ ne sè battont pas soveint et sont pas la maiti atant esposâ ài coups dè pétâirus què lè pioupious que restont su lo plantsi ài vatsès, iô l'ennemi pâo étrè catsi pertot, dein on bosson, derrâi on adze, ào fond d'on terreau, enfin iô que sâi.

— D'accoo ! mâ tot parâi su portant pas tant dè te n'avi po cein qu'ein est dè recrutâ lo min, et por mè y'amérè onco mi que sâi dein on bataillon à pî què per dessus on naviot.

— Et porquiè, Dani ?

— Eh bin, paceque su on naviot n'ia pas mojan dè s'einsauvâ se l'afférè s'etsâodè on bocon.

On lârro véridiquo.

On pandoure qu'avâi einviâ dè passâ l'hivai ào tsaud, passâvè on dzo devant la boutequa d'on relogeu iô ne vayâi nion dedein, et corbè on carreau à la granta porta vitrâie po accrotsi dâi montrès qu'é-